- M. McCleave: Monsieur l'Orateur, réflexion faite je pense que le député de Dartmouth-Halifax-Est a épuisé le sujet que je voulais aborder.
- M. Gleave: Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire. Compte tenu de la déclaration du ministre de l'Agriculture et étant donné que le programme de soutien des prix agricoles n'aide nullement les producteurs de porcs à faire face à leurs graves difficultés actuelles, le ministre envisagerait-il de prendre les mesures nécessaires pour que le programme de soutien des prix corresponde aux circonstances actuelles?

L'hon. M. Olson: Nous ne sommes pas sans envisager cette nécessité et connaissons parfaitement la gravité de la situation. Mais la raison pour laquelle on a pas eu recours à la loi sur la stabilisation des prix agricoles est qu'il n'y a qu'un an que ces mêmes producteurs de porcs percevaient encore les prix les plus élevés...

M. l'Orateur: A l'ordre.

QUESTION POSÉE AU CABINET

- M. P. V. Noble (Grey-Simcoe): Je voudrais poser une question au premier ministre. A-t-il reçu du député de Grey Bruce à l'Assemblée législative un télégramme lui faisant part d'un programme sûr et certain pour résoudre d'urgence le chômage?
- M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Le député sait qu'une question de ce genre n'est guère recevable.

LA PEINE DE MORT

LA PRÉROGATIVE DE COMMUTATION ET LES CAS D'ASSASSINATS DE POLICIERS

- M. A. D. Alkenbrack (Frontenac-Lennox et Addington): Ma question s'adresse au très honorable premier ministre, en l'absence du ministre de la Justice. Comme nos forces policières se sont dites frustrées, récemment, parce que le cabinet n'a pas appuyé les tribunaux dans l'application de la peine de mort pour le meurtre qualifié prémédité et étant donné la hausse de l'incidence de ce crime...
- M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Le député ne peut poser une question en ces termes. Il pourrait peutêtre formuler sa question de façon directe.
- M. Alkenbrack: Le ministre dorénavant exhortera-t-il le cabinet, lorsque celui-ci méditera sur ses prérogatives, à appuyer la peine entière prévu dans la loi pour le meurtre qualifié ou assassinat, lorsqu'il traitera de l'un de ces cas aujourd'hui par trop fréquents?

RADIO-CANADA

L'ÉMISSION «WEEKEND» AU SUJET DU CANADA CENTRAL— LA SUITE À DONNER AUX PROTESTATIONS

M. Jean R. Roy (Timmins): Ma question s'adresse au secrétaire d'État ou, en son absence, au ministre compétent. A la suite de l'émission de Radio-Canada de la série

Weekend, le 14 mars, présentant une image absurdement déformée et désobligeante du Canada central, et des protestations nombreuses et amères qu'ont reçues par la suite Radio-Canada et le CRTC, le ministre, ou son secrétaire parlementaire, ferait-il enquête et rapport au sujet des mesures que les deux organismes prendront pour rectifier cette description absolument malhonnête?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Je prends avis de la question au nom du ministre, qui est malheureusement absent.

LES TRANSPORTS

LA GRÈVE PERLÉE À VANCOUVER—LES MESURES ENVISAGÉES POUR ASSURER LE MOUVEMENT DES GRAINS

M. R. R. Southam (Qu'Appelle-Moose Mountain): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser à mon ami, le ministre des Transports. Compte tenu des nouvelles qui nous sont parvenues du port de Vancouver au cours de la fin de semaine selon lesquelles le ralentissement du travail des cheminots entraînerait un ralentissement des opérations des élévateurs à grains, de sorte que lorsque les navires arrivent au port, les céréales à charger ne sont pas disponibles, le ministre voudrait-il, en collaboration avec ses collègues, le ministre du Travail et le ministre responsable de la Commission canadienne du blé, prendre les dispositions voulues pour résoudre ce problème en vue d'accélérer le mouvement de nos céréales à pleine capacité?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): En effet, monsieur l'Orateur, non seulement en collaboration avec les intéressés, mais aussi avec la collaboration des dirigeants des syndicats qui, sauf erreur, seraient fort opposés aux initiatives prises dans ce cas, par certains travailleurs.

LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT

L'INTÉRÊT SUR LA DETTE

[Français]

M. Roland Godin (Portneuf): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre des Transports.

Étant donné que l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent n'a versé que 12 millions de dollars en intérêt sur les 18 millions qu'elle devait, en 1970, l'honorable ministre peut-il dire s'il a l'intention de recommander au gouvernement canadien d'imiter le gouvernement américain, et de ne plus imposer d'intérêt sur la dette de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent?

[Traduction]

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): En guise de réponse, je ne puis que revenir sur ce que j'ai dit antérieurement. Le rapport de la société Carr and Associates sur l'avenir de la voie maritime du Saint-Laurent a été publié afin de susciter des prises de position dans les secteurs les plus divers de l'opinion. Dès que celles-ci seront connues, je les examinerai et je prendrai alors une décision quant aux recommandations à faire.